



Flash - infos

LE MOT DU MAIRE

Quel beau mois de juin rempli de festivités...

Tout a commencé par le week-end des conscrits de la classe 5 et 0. Village décoré pour la circonstance qui a vécu au rythme de la fanfare "les gabinets de Lyon" et des traditions. A noter une très bonne organisation des classes montantes qui ont assuré en toute sécurité cet évènement. Parfait, il faut le souligner et le dire.

Une nouveauté cette année avec une très belle prestation du chœur Sérafin qui s'est produit dans notre église Saint-Bonnet en reprenant des chants de Franz Schubert, Johannes Brahmsque nos oreilles n'ont pas forcément l'habitude d'entendre au quotidien devant un public inhabituel.

La traditionnelle fête de village organisée par le Comité Des Fêtes autour d'une paëlla musicale fort appréciée. Manifestation qui s'est appuyée sur une belle mutualisation avec d'une part TSL qui a organisé un tournoi de pétanque sous une chaleur accablante et Le Creux Du Loup où l'ensemble des animatrices se sont prêtées au jeu de maquiller les enfants volontaires.

Un cirque « International Circus » non programmé- qui nous a fait la surprise de s'installer sur le terrain sans nous en laisser le choix.

Une marche paroissiale regroupant 800 fidèles à travers nos chemins pour rejoindre la canonisation des 100 ans du Curé d'Ars.

Cirque en bulles avec 2 animations proposées par notre partenaire la MJC de Reyrieux. (Une 1^o animation présentant le travail d'un atelier de la MJC et une 2^o avec un binôme professionnel). Que serait une animation sans coin de convivialité bien assurée par le CCAS.

La traditionnelle kermesse de l'école. Remercions tout d'abord toute l'équipe enseignante du RPI venue encadrer le spectacle préparé ces dernières semaines pour le plaisir de tous (parents et enfants). Naturellement le Sou Des Ecoles a redoublé d'imagination en proposant moultes ateliers ludiques et hauts en couleurs. Fête de l'école qui a continué dans la soirée avec de la musique et quelques assiettes bien garnies.

Mais aussi à souligner 5 mariages au mois de juin (une première) et 3 baptêmes civils.

Merci à tous ces acteurs bénévoles qui s'engagent de façon ponctuelle ou au quotidien pour faire vivre nos associations et renforcer le lien intergénérationnel. Mais c'est aussi l'occasion de rappeler qu'en septembre toutes les associations vont reprendre leurs activités et qu'elles ont besoin de vous. Alors n'hésitez pas à les contacter.

En attendant les vacances sont là où à porter de mains, alors profitez bien et surtout si vous êtes des adeptes de la piscine ou des barbecues, n'oubliez pas de respecter les règles élémentaires de bon voisinage.

Vous avez toujours la possibilité de remplir le formulaire "vacances tranquilles" et contacter directement la gendarmerie avant de partir.

Bonnes vacances à tous,

Armand CHAUMONT, **Maire**

Mémo

Horaires d'été de la déchèterie :

Du 1er avril au 30 septembre 2025 :

- ◆ *Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,*
- ◆ *Le samedi de 9h à 18h.*

Horaires de la bibliothèque :

- ◆ *Les mardi et jeudi soir de 16h45 à 18h45,*
- ◆ *Le samedi de 10h à 12h.*

Horaires travaux de bricolage/ jardinage :

- ◆ *Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,*
- ◆ *Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,*
- ◆ *Le dimanche de 10h à 12h.*

Horaires de la Mairie :

- ◆ *le mardi matin de 9h à 12h,*
- ◆ *le jeudi après-midi 14h à 17h30,*
- ◆ *le vendredi après-midi de 16h à 19h.*

Tél : 04 74 00 19 03

Courriel : mairie@toussieux.fr

Site internet : www.toussieux.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES DIVERSES

- Rappel de la Préfecture qui limite les consommations d'eau à TOUSSIEUX avec un arrêté sécheresse renforcée jusqu'au 1 octobre 2025, sur l'eau potable aussi bien en usages domestiques qu'en usages économiques. - idem pour les eaux souterraines. (flyer sur le site de la mairie).
- Rappel des règles de santé à suivre en cas de canicule (flyer ARS sur le site de la mairie). Le CCAS très actif épingle constamment le conseil municipal en appelant régulièrement les personnes dites plus sensibles pour prendre de leurs nouvelles.
- Éclairage public : Les travaux de remplacement des sources lumineuses par des LEDS sont presque terminés. Reste à faire l'ensemble de l'éclairage extérieur de l'église. Ces travaux permettront d'économiser 65 % de la quantité énergétique globale de l'éclairage public.
- Parking école : Conformément au vote du budget, la mairie a racheté le 23 juin par anticipation de 2 ans, le contrat de portage signé avec l'EPF 01, de la maison Robion, qui constitue aujourd'hui le parking de l'école pour un coût de l'ordre de 95 k€. La déconstruction de l'ancien bâtiment en 2020 a modifié le statut financier du foncier et a engendré une TVA non récupérable de 45 k€ (prise en compte dès la prise de décision en 2020). Et oui la fiscalité des collectivités n'est pas épargnée...
- Puisque le volet financier est abordé, n'oublions pas de rappeler qu'à titre d'exemple le 1^{er} semestre 2022 nous a permis d'encaisser 28 934 € en comparaison aux 134 € encaissés pour le 1^{er} semestre en 2025 (ralentissement important des constructions de maisons).
- Cantine : L'Appel d'Offres de la cantine s'est déroulé du 6 juin au 3 juillet midi. Cet Appel d'Offres a été construit en intégrant diverses possibilités de réalisations en fonction de l'attribution ou pas de la subvention de l'Etat et naturellement de son montant. La décision finale devrait intervenir au conseil du 29 juillet (si tous les lots sont déclarés fructueux). Nous vous tiendrons informés dans le flash infos de septembre, de la date effective de début des travaux et la conduite à tenir pour qu'à la fois école, périscolaire et entreprises cohabitent en toute sécurité. Pour rappel, la bibliothèque déménagera dès la 1^{er} semaine de vacances dans l'ancienne "commoderie".
- Aménagement cheminement doux le long de la route de Trévoux. Des négociations, avec tous les propriétaires, sont ouvertes pour contrôler l'ensemble du foncier. A souligner qu'à partir du moment où la mairie contrôlera ce foncier (délai envisagé de 12 à 18 mois) et comme expliqué aux différents acteurs, 5 à 6 ans seront nécessaires pour conduire à terme ce projet.
- Pour donner suite aux différentes incivilités et cambriolages qui ont fait l'objet de dépôts de plaintes, nous travaillons de concert avec la gendarmerie pour étudier les dispositifs à mettre en place.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

Naissance de Diego LIEVRE, le 9 juin 2025
à Gleizé
Félicitations aux parents !



BAPTÊMES CIVILS

Robyn LEO le 21 juin
Tiago LEO le 21 juin
Manollo CARRUS GIORGINO le 22 juin



MARIAGES

Arnaud PERILLI et Constance HAYN le 6 juin
David LEBLAY et Audrey MARTINATO le 7 juin
Thomas FLORIT et Alicia GROSSAT le 14 juin
Anthony LEO et Anaïs REMOUE le 21 juin
Martial DOMENGET et Isabelle HAMY le 28 juin

AMENAGEMENT DES FERMES

Le projet de réaménagement du cœur de village avance... (plans en page 4)

Sur notre proposition, une promesse de vente entre d'une part l'Etablissement Public Foncier 01 propriétaire des fermes du centre village et d'autre part la société IMTERVAL vient d'être signée .

Ce projet architectural se veut cohérent par rapport au tissu environnant, ouvert et connecté à la place, l'école et la mairie. Projet ouvert à partir de la route du morbier pour permettre un visuel agréable sur l'arrière avec ses prés et également ouvert d'Ouest en Est pour garder la perspective sur l'église. Un cheminement piéton permettra de relier en toute sécurité le cœur de village avec le terrain de loisirs.

Le projet tel que présenté à ce stade permet une programmation très diverse de logements afin de répondre à différents besoins, avec comme fil directeur l'intergénérationnel.

- Ceux des personnes seniors qui veulent rester sur la commune tout en cherchant un logement plus fonctionnel ou un habitat collectif sans être propriétaire tout en bénéficiant d'un espace extérieur.
- Ceux des personnes plus jeunes-primo accédants-souhaitant un logement à la croisée de l'habitat individuel et collectif avec une double possibilité- accession classique ou selon leurs plafonds de ressources.
- Ceux des familles souhaitant accéder à des logements intermédiaires.

Pour permettre un équilibre économique favorable et être en adéquation avec le SCOT (Schéma Cohérence Territoriale) et le PLU il est nécessaire de viser la programmation d'une quarantaine de logements sur l'ensemble du tènement allant du T2 au T4.

Le programme sera réparti de la façon suivante :

- Un petit bâtiment collectif de 15 logements en accessions et locatifs sociales incluant également un local de 90 m² réservé par la mairie.
- Sur le reste du tènement, 25 logements répartis en 5 unités d'habitations.

Ce projet d'aménagement reste à affiner par vos élus et l'aménageur. Il respecte le cahier des charges défini en amont à travers la consultation d'une dizaine d'aménageurs. Une présentation complète sera faite aux toussinois après les vacances estivales.

Armand CHAUMONT, **Maire**



Fermeture annuelle de la mairie

Du 11 au 29 août

Contact : mairie@toussieux.fr

Tél : 04-74-00-19-03

PLANS D'AMENAGEMENT



Le « Flash-Info » est rédigé par les membres de la Commission « **Communication** » du Conseil Municipal.
Il est distribué dans vos boîtes aux lettres par les employés communaux - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE